

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Présentations des lois du 28 déc. 2015 et du 2 fév. 2016 avec Me Dorothee Thiollier et Jean-Pierre Bouyon

FICHE D'INSCRIPTION

Les actualités juridiques, conférences et journées d'étude s'inscrivent dans le cadre de la formation continue. Une prise en charge des frais d'inscription par l'OPCA peut être sollicitée.

à retourner au plus tard 31 mars 2017 à :

ITSRA - Valérie Semonsut – Bureau 116 - 62 av. Marx-Dormoy - B.P. 30327 - 63009 Clermont-Ferrand cedex 1
Téléphone : 04.73.17.01.06 - télécopie : 04.73.17.01.07 - formationcontinue@itsra.net

NOM	Prénom	Fonction

Établissement ou service :

Adresse :

.....
.....

Téléphone..... Télécopie

mèl

Règlement à l'inscription

50 € x _____ =

Ci-joint chèque à l'ordre de l'ITSRA : postal bancaire

Au nom de :

Tout désistement devra être signalé au plus tard 3 jours avant l'événement. Passé ce délai, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Vous souhaitez être informé des journées d'étude, conférences et séminaires organisés par l'ITSRA ?
Merci de nous communiquer votre adresse mèl :
